

France-Nîmes: Feasibility study, advisory service, analysis

OJ S 136/2021 16/07/2021

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

Postal address: Colisée 2 — 1er étage — 1 rue du Colisée — 30947 Nîmes

Town: Nîmes Cedex 9

NUTS code: FRJ12 Gard

Postal code: 30000

Country: France

E-mail: commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.marches-securises.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-securises.fr>

I.6. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de projets d'infrastructures de voirie, d'aménagements d'espaces publics, d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'arts et de bâtiments

Reference number: 20I005FDC

II.1.2. Main CPV code

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Accord-cadre à marchés subséquents dont l'objet est de répondre aux besoins de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole par des prestations d'assistance ponctuelle de spécialité à maîtrise d'ouvrage dans l'accompagnement de projets

d'infrastructures de voirie, d'aménagements d'espaces publics, d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et de bâtiment.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont assurées par la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, Direction générale adjointe à la Mobilité (DGA Mobilité). L'objectif de cet accord-cadre est de pouvoir accompagner les projets de la DGA Mobilité tel que la réalisation de:

- parking relais bus,
- pôle d'échange multimodal aux gares ferroviaires,
- parking de covoiturage,
- voies bus, voies de BHNS, couloir d'approche en traversée d'agglomération,
- structure et petits bâtiments (local de pause conducteur par exemple, ne nécessitant pas l'obtention de permis de construire),
- de voies mode doux.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 400 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71241000 Feasibility study, advisory service, analysis, 71311000 Civil engineering consultancy services, 71311100 Civil engineering support services, 71311200 Transport systems consultancy services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRJ12 Gard

II.2.4. Description of the procurement

Accord-cadre à marchés subséquents, sans minimum et avec un maximum de 400 000 EUR hors taxes, dont l'objet est de répondre aux besoins de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole par des prestations d'assistance ponctuelle de spécialité à maîtrise d'ouvrage dans l'accompagnement de projets d'infrastructures de voirie, d'aménagements d'espaces publics, d'ouvrages de génie civil, d'ouvrages d'art et de bâtiment.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont assurées par la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, Direction générale adjointe à la Mobilité (DGA Mobilité). L'objectif de cet accord-cadre est de pouvoir accompagner les projets de la DGA Mobilité tel que la réalisation de:

- parking relais bus,
- pôle d'échange multimodal aux gares ferroviaires,
- parking de covoiturage,
- voies bus, voies de BHNS, couloir d'approche en traversée d'agglomération,
- structure et petits bâtiments (local de pause conducteur par exemple, ne nécessitant pas l'obtention de permis de construire),
- de voies mode doux.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6.

Estimated value

Value excluding VAT: 400 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux ans à compter de sa notification.

L'accord-cadre peut-être reconduit une (1) fois par tacite reconduction pour une période de deux ans. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra donc excéder quatre ans à compter de sa date de notification au titulaire.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

L'entité adjudicatrice souhaite limiter à cinq le nombre de candidats admis à soumissionner à la phase offres. Le nombre maximal (cinq) indiqué dans le présent avis est donc purement indicatif. La présente phase candidature n'est pas soumise à une limitation du nombre de candidat L'appréciation des candidatures sera effectuée sur la base des critères objectifs suivants:

- garanties et capacités financières,
- garanties et capacités techniques,
- capacités professionnelles.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique et qui seront exécutées par l'attributaire de ce présent contrat. Les conditions d'exécution de ce nouveau contrat seront précisées au CCAP.

Les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront les suivantes:

- les conditions d'exécution du nouveau marché seront identiques à celles du présent marché,
- ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

Des clauses de réexamen sont également prévues au CCAP.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le présent avis concerne la phase candidature de la procédure avec négociation.

Code CPV additionnel:

- 71311300 services de conseil en matière d'infrastructure,
- 71312000 services de conseil en ingénierie de la construction,
- 71313000 services de conseil en ingénierie de l'environnement.

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- DUME (déclaration préremplie par la plate-forme de dématérialisation en cas de candidature DUME) pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant, ou;
- en cas de candidature classique:
 - lettre de candidature: remplir le formulaire DC1 mis à jour le 1.4.2019 ou utiliser un format libre;
 - pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance);
 - déclarations sur l'honneur:
 - déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 mis à jour le 1.4.2019 ou utiliser un format libre);
 - pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- une liste de prestations de même nature exécutés au cours des cinq dernières années, comme indiqués dans le cadre de présentation de la candidature.
Maximum de références: cinq par candidat, voir les modalités de présentation des références dans le cadre du dossier de candidature;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, comme indiquées dans le cadre de présentation de la candidature;
- l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables et intervenants sur des prestations d'assistance et d'études identiques dans le cadre de projets de même nature que celle de l'accord-cadre.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- une liste de prestations de même nature exécutés au cours des cinq dernières années, comme indiqués dans le cadre de présentation de la candidature.
Maximum de références: cinq par candidat, voir les modalités de présentation des références dans le cadre de présentation de la candidature;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, comme indiquées dans le cadre de présentation de la candidature;
- l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables et intervenants sur des prestations d'assistance et d'études identiques dans le cadre de projets de même nature que celle de l'accord-cadre;
- une description succincte de l'organisation et de la répartition des effectifs au sein de l'entreprise. Cette description doit être claire et mettre en évidence les fonctions et les compétences de chaque intervenant (niveau d'études et expérience).

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront financées par le budget annexe transport de Nîmes Métropole, section investissement, sous forme d'autofinancement et d'emprunts.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

En cas de groupement d'entreprises, la forme juridique adoptée est soit celle d'un groupement solidaire, soit celle d'un groupement conjoint.

Dans le cas d'un groupement conjoint cependant, l'entité adjudicatrice impose que le mandataire du groupement soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2142-24 du code de la commande publique.

Il est également interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 13/08/2021

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Cette consultation est passée en application des articles R. 2162-2 et suivants relatifs aux accords-cadres donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents.

Les marchés subséquents issus du présent accord-cadre seront conclus en application des articles R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique et seront attribués dans les conditions définies au CCAP.

La présente consultation concerne un accord-cadre qui recourt à des prix unitaires. L'accord-cadre comprend un bordereau des prix unitaires fixant les modalités de détermination des prix.

Le titulaire devra s'y référer pour établir les prix des marchés subséquents. Pour les prestations non détaillées ou non prévues dans le référentiel des prix de l'accord-cadre, le titulaire complètera son offre à l'occasion de la conclusion des marchés subséquents.

Les marchés subséquents pourront prendre la forme soit d'un marché à prix global et forfaitaire, soit d'un accord-cadre à bons de commande, soit d'un marché mixte. La forme des marchés à venir sera définie par chaque marché subséquent.

Quelle que soit la forme du marché subséquent, ses prix seront obligatoirement déterminés sur la base des prix unitaire renseigné au BPU par le titulaire, conformément à l'article 8.1 du CCAP (sous réserve de la possibilité réservée à l'entité adjudicatrice d'introduire de nouveaux prix unitaires au sein du marché subséquent).

Les prix de l'accord-cadre sont révisables par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation.

Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois qui précède celui de la date limite de réception des offres; ce mois est appelé «mois zéro».

Les prix sont révisés annuellement à compter de la date de notification du marché, par application aux prix du marché d'un coefficient Cn donné par la ou les formules suivantes:

$C_n = 15,00 \% + 85,00 \% (I_n/I_0)$.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes

Town: Nîmes

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/07/2021